

Jean-Pierre Sueur s'inquiète du sort des locataires



QUESTION. Jean-Pierre Sueur a interpellé le gouvernement.

Pas de vacances pour le sénateur. Le 22 juillet, Jean-Pierre Sueur a interpellé le secrétaire d'État au Logement sur l'accès et les conditions de sortie au logement des locataires.

L'UFC-Que choisir d'Orléans avait effectué une enquête, en avril-mai, qui pointait du doigt les difficultés rencontrées par les locataires dans leur recherche de logement. Non-transparence de l'information, demande de garanties excessives et honoraires prohibitifs, rares étaient les agences immobilières orléanaises à respecter strictement la loi.

Jean-Pierre Sueur a posé une question écrite au gouvernement, en s'appuyant sur les résultats de

cette enquête qui révèle « des dysfonctionnements dans le comportement de certaines agences immobilières qui ne respectent pas les obligations qui leur sont imposées par la loi [...] en ce qui concerne notamment l'affichage des honoraires ou de l'étiquette énergétique des logements proposés ».

Des agences immobilières qui ne respectent pas la loi

Il ajoute dans le texte, à l'attention de Benoist Apparu, que « la même enquête a révélé d'autres dysfonctionnements dans certaines agences pour ce qui est des conditions d'élaboration des états des lieux et des conditions de restitution des dépôts de garantie ».

En juin, lorsque la section locale de l'UFC-Que choisir avait rendu publique son enquête, elle souhaitait alerter les parlementaires, afin de réclamer « une véritable réforme du logement locatif ». ■